

## PROGRAMME DE FORMATION

### Obligations des professionnels du droit face aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle

#### **PREREQUIS :**

Aucun prérequis spécifique. Cette formation est destinée aux professionnels du droit ou toute personne en lien avec la gestion de l'aide juridictionnelle.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Comprendre les obligations professionnelles et déontologiques des avocats et autres juristes face aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle.
- Identifier les devoirs d'information, de conseil et de représentation des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle.
- Appréhender les sanctions éventuelles liées à une mauvaise gestion des obligations professionnelles.
- Savoir répondre aux attentes spécifiques des bénéficiaires en respectant les normes juridiques et éthiques.

#### **DUREE :**

7 heures (1 jour : 3h30 matin, 3h30 après-midi)

#### **PUBLIC CONCERNE :**

- Avocats, juristes et professionnels du droit accompagnant des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle.
- Étudiants en droit souhaitant comprendre les obligations professionnelles liées à la gestion des dossiers d'aide juridictionnelle.
- Toute personne en contact direct avec des justiciables bénéficiant de l'aide juridictionnelle.

#### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES :**

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

**TARIF :** 800 HT/ 960 TTC

## **LIEU :**

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

## **MODALITES D'EVALUATION :**

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

## **SUIVI DE L'EXECUTION :**

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

## **ACCESSIBILITE :**

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse [ac-kervoelen@lexclass.fr](mailto:ac-kervoelen@lexclass.fr) , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## **CONTENUS DE LA FORMATION :**

### **Matin (3h30)**

1. **Introduction aux obligations professionnelles des juristes** (30 minutes)
  - Présentation des objectifs de la formation et tour de table pour identifier les attentes des participants
  - Définition des obligations des avocats et autres professionnels face aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle
  - Exercice pratique : réflexion sur les défis éthiques et professionnels rencontrés par les juristes
  
2. **Obligations d'information et de conseil** (1h30)
  - Explication des devoirs d'information des professionnels du droit envers les bénéficiaires : droit à l'information, devoir de transparence et d'explication des démarches
  - Importance du devoir de conseil pour garantir l'accès à une justice équitable
  - Atelier pratique : Élaboration d'un plan de communication claire et transparente pour un bénéficiaire d'aide juridictionnelle
  
3. **Obligations de représentation des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle** (1h30)
  - Étude des obligations de représentation et de défense des intérêts des bénéficiaires, en conformité avec la déontologie des professions juridiques
  - Analyse des contraintes liées à la représentation des bénéficiaires : gestion des attentes, relation de confiance, respect des droits fondamentaux

---

### **Après-midi (3h30)**

4. **Sanctions liées à la non-conformité des obligations professionnelles** (2h)
  - Étude des sanctions disciplinaires et judiciaires liées à la mauvaise gestion des obligations envers les bénéficiaires
  - Comment prévenir les risques de sanctions et garantir le respect des normes professionnelles
  
5. **Respect des normes déontologiques et éthiques** (1h30)
  - Les normes déontologiques spécifiques à la gestion des dossiers d'aide juridictionnelle.
  - Techniques pour assurer un respect constant des obligations éthiques tout en gérant les contraintes du métier.
  - Exercice pratique : élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour la gestion des dossiers d'aide juridictionnelle, en accord avec les normes déontologiques.

6. **Clôture et planification personnalisée** (30 minutes)

- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour garantir le respect des obligations professionnelles dans les dossiers d'aide juridictionnelle
- Session de questions-réponses pour aborder les préoccupations spécifiques des participants

---

**Bilan et évaluation finale (30 minutes)**